

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP) : « DE LA POSTURE ÉDUCATIVE AU PROGRAMME »

Formation de 40 heures en ETP de COPEPPI

N° déclaration d'activité : 22 80 01801 80

Organisme référençable dans le Datadock et certifié Qualiopi

Contexte :

COPEPPI (COllaboration et Partage autour de l'Éducation thérapeutique du Patient et de la Prévention en Interdisciplinarité) constitue un pôle de ressources, de formation, d'innovation et de recherche en éducation du patient.

La formation « ETP : de la posture éducative au programme » de 40 heures en ETP, proposée par COPEPPI, a été élaborée par une équipe pluridisciplinaire, avec le support méthodologique de l'Institut Régional d'Éducation et de Promotion de la Santé (IREPS) de l'ex-région Picardie, et s'inscrit en complément des formations actuellement disponibles (du niveau de sensibilisation à celui de diplôme universitaire¹).

L'animation de la formation s'effectue en binôme et les intervenants sont tous parties prenantes dans des programmes déclarés en ETP.

Les Pôles de Prévention et d'Éducation du Patient (PPEP) accueillent en outre les participants pour un stage qui fait partie intégrante de la formation.

Publics concernés :

La formation est ouverte à tous professionnels des établissements de santé publics ou privés et aux professionnels du secteur libéral (médecin, cadre de santé, infirmière, diététicien, psychologue, sage-femme, kinésithérapeute, aide-soignant...) ; aux professionnels du secteur social (assistant social, éducateur spécialisé...) ; aux professionnels du secteur sportif (éducateur sportif, etc.) ; aux associations de patients ou autres, sous réserve d'une validation d'inscription par le comité pédagogique.

Aucun pré-requis n'est demandé. La formation s'adresse aussi bien à des novices en ETP qu'à des personnes expérimentées. Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter afin d'étudier ensemble votre accessibilité et trouver des solutions adaptées.

¹ Lalau J-D, Bernasconi S, Sallé P, Lambrey G, Courtalhac F, Marcelli J-M, Vrand J-P, Hourdin V, Loison S, Virgitti J-B, Etévé-van der Schueren M, Valot V, Lacroix A, Cambon L. Les pôles de prévention et d'éducation du patient de Picardie : Partie 1. L'historique du processus. Médecine des maladies métaboliques. 2015 février 9(1) : 73-79.

Lalau J-D, Bernasconi S, Sallé P, Lambrey G, Courtalhac F, Marcelli J-M, Vrand J-P, Hourdin V, Loison S, Virgitti J-B, Etévé-van der Schueren M, Valot V, Lacroix A, Cambon L. Les pôles de prévention et d'éducation du patient de Picardie : Partie 2. Les actions menées. Médecine des maladies métaboliques. 2015 mai 9(3) : 332-339

² D.U. «De l'éducation à l'Alliance thérapeutique», Université de Picardie Jules Verne.

Objectifs de la formation :

Les objectifs généraux :

A l'issue de la formation, les professionnels seront en capacité d'appréhender les enjeux de l'éducation thérapeutique du patient (ETP), de comprendre et d'intégrer dans leur pratique les principes généraux et les modalités de mise en œuvre d'une démarche d'ETP auprès de patients porteurs d'une ou plusieurs maladies chroniques, et de participer à des actions éducatives et ou à la formalisation d'un programme d'ETP.

Les objectifs spécifiques :

- S'approprier les principes de l'ETP et en comprendre les enjeux.
- Développer les attitudes appropriées dans la relation avec le patient porteur d'une ou plusieurs pathologies chroniques, avec son entourage et avec les acteurs de santé.
- Développer les compétences pour :
 - Réaliser un bilan éducatif partagé ;
 - Établir un contrat d'éducation thérapeutique avec le patient (avec des objectifs réalistes et réalisables) ;
 - Concevoir et réaliser des séances éducatives individuelles ou collectives ;
 - Effectuer une évaluation de l'évolution du patient (en consultation de synthèse notamment).
- Développer des compétences d'auto-évaluation de sa pratique en ETP.

Méthodes et modalités pédagogiques :

Il est proposé un groupe de 12 participants (au minimum 10 et maximum 15) par session dans la visée d'une interactivité optimale.

Les modalités de formation sont les suivantes :

- Échanges et réflexions à partir des pratiques des intervenants et des participants ;
- Apports didactiques sur les bases de l'ETP et les définitions (bilan éducatif partagé, etc.)
- Travail sur les concepts suivants : représentations, temporalité, alliance thérapeutique, changement, résistances au changement, etc. ;
- Travail sur des cas concrets et analyse d'outils pédagogiques existants ; mises en situation ;
- Stage et retours d'expérience ;
- Témoignages des intervenants ;
- Mise à disposition d'un dossier bibliographique.

Déroulement et durée du programme :

Le programme est développé en 3 temps, avec **une durée totale de 6 jours** (soit 42 heures).

Le 1er temps se déroule sur 3 jours (Journées 1 à 3) :

Ce temps favorise l'interactivité et l'instauration d'une dynamique de groupe permettant à chaque participant d'exprimer ses attentes vis-à-vis de la formation.

Il s'attache particulièrement à l'analyse des besoins et des expériences des professionnels en ETP.

Il vise également à l'évaluation des savoirs et des pratiques professionnelles dans le contexte d'exercice professionnel des participants.

L'apport théorique et pratique vise à l'acquisition de connaissances et de compétences pour les novices en ETP et à un approfondissement pour les plus expérimentés. Les journées théoriques s'appuient sur une analyse des pratiques professionnelles et des mises en situation (exemples de cas patients apportés par les participants).

Déroulement :

Journée 1

- Définitions, référentiels de l'ETP
- Enjeux et principes de l'ETP.
- Les étapes de la démarche éducative.

Journée 2

- Maladies chroniques et temporalité.
- Le bilan éducatif partagé : découverte et apport de connaissances.
- La communication, la relation soignant-soigné et l'alliance thérapeutique.

Journée 3

- Le contrat éducatif négocié avec le patient et sa mise en œuvre.
- Travailler la motivation : les résistances au changement ; les modèles de changement de comportements ; l'écoute active et un outil : l'entretien motivationnel.

Le 2^{ème} temps se déroule sur 1 journée (ou 2 ½ journées) (Journée 4).

Il s'agit d'un stage d'observation au sein d'un PPEP ou d'une structure agréée par Copeppi qui s'insère entre les 2 temps de formation en présentiel, soit dans un intervalle de temps de 6 à 8 semaines minimum. Son objectif est de permettre l'observation de la prise en charge d'un patient au travers d'un entretien individuel et d'une séance de groupe d'ETP partant de l'accueil jusqu'à l'organisation du suivi.

Cette observation fera l'objet d'un rapport d'étonnement.

L'observation sera portée aussi bien sur l'approche choisie par le PPEP pour établir le diagnostic éducatif que sur les éléments relatifs à l'établissement d'une relation soignant-soignée ou encore les outils éducatifs utilisés, etc.

Lors de ce stage, le stagiaire est tenu de respecter les règles de confidentialité. Les lieux de stage sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Le 3^{ème} temps se déroule sur 2 jours (Journées 5 et 6).

Ce temps de formation est centré sur l'analyse critique des entretiens individuels et de la séance collective d'ETP auxquels aura assisté chaque participant lors de son stage. Afin d'effectuer cette analyse critique, il sera demandé au participant d'élaborer en amont de ce temps un support écrit (d'une page recto-verso maximum) articulé autour de deux points :

- Un « rapport d'observation » sur les éléments qui l'auront surpris ou interpellé suite à l'observation des pratiques éducatives sur le lieu de stage et sur les éléments qui auront été mieux compris ;
- Une prise de distance quant à sa pratique, notamment sur les éléments que le participant pense pouvoir mettre en œuvre à l'issue du stage ou ceux qu'il pense avoir déjà réinvesti dans sa pratique depuis le début de la formation.

Seront abordés, enfin, lors de ce temps pédagogique, la dimension de l'évaluation de la démarche éducative (au niveau individuel chez le patient, tout comme à l'échelle du programme) et la procédure de demande de déclaration d'un programme auprès de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France.

Déroulement :

Journée 5

- Retour d'expériences de stage.
- Concevoir et animer des séances éducatives individuelles ou collectives.
- Présentation de la procédure de demande de déclaration de programme d'ETP auprès de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France.

Journée 6

- Evaluation : définitions ; les différents types d'évaluation ; les outils de l'évaluation.
- Bilan de la formation.

Evaluation / validation de la formation :

Une attestation individuelle de formation de 40 heures en éducation thérapeutique du patient sera délivrée à l'issue de la formation, établie sur la base :

- de la participation active des stagiaires à l'ensemble de la formation
- du rapport d'observation en J4
- de l'évaluation des connaissances en J1 et J6
- de l'attestation de stage

Une évaluation de la satisfaction des participants sera réalisée au terme de la formation par chaque participant. Elle portera notamment sur la pertinence du contenu, les méthodes et outils utilisés et l'atteinte des objectifs du participant.

Supports et documents pédagogiques :

Les éléments suivants seront mis à disposition des participants par voie électronique :

- Un livret concernant le déroulement de la formation ;
- L'ensemble des présentations et des documents étudiés pendant la formation ainsi que des éléments de bibliographie.

Modalités d'inscription :

Les personnes désireuses de s'inscrire à la formation complètent et adressent à COPEPPI 15 jours minimum avant le début de la formation, un formulaire de demande d'inscription dans lequel elles précisent, outre les informations d'ordre administratif les concernant, leur intérêt et motivation pour la formation. Les inscriptions sont prises et validées au fur et à mesure des demandes par la coordinatrice de la formation en lien avec le comité pédagogique sur la base de critères de taille (au minimum 10 et au maximum 15 personnes par session) et de composition du groupe. Une fois la demande acceptée, une convention de formation sera adressée (ou un contrat de formation) au demandeur ou à l'organisme dont il dépend. Après sa signature, le stagiaire recevra une confirmation d'inscription, accompagnée de l'ensemble des informations pratiques sur la session. Les coordonnées des personnes contact, tant sur le plan administratif que pédagogique lui seront fournies.

Contact et renseignements concernant les modalités de financement :

Claire Coussart,
Assistante de direction & Coordinatrice de la formation – 07 50 91 57 50 - copeppi.assistant@gmail.com